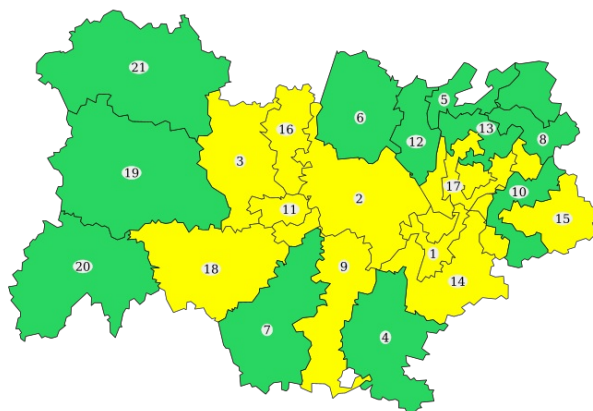
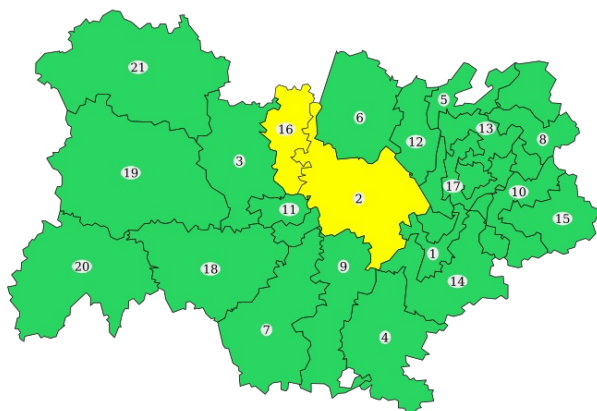


Pour le 21-06-2026
Episode de type estival

Pour le 22-06-2026
Episode de type estival



21-06-2026			Bassins d'air	22-06-2026		
Polluants et seuils				Polluants et seuils		
PM10	O3	NO2		PM10	O3	NO2
			1 Bassin Grenoblois		180	
			2 Bassin Lyon Nord-Isère		180	
			3 Contreforts Massif Central		180	
			4 Est Drôme			
			5 Bassin Lémanique			
			6 Ouest Ain			
			7 Ouest Ardèche			
			8 Vallée de l'Arve			
			9 Vallée du Rhône		180	
			10 Vallée Maurienne Tarentaise			
			11 Bassin Stéphanois		180	
			12 Zone Alpine Ain			
			13 Zone Alpine Haute-Savoie			
			14 Zone Alpine Isère		180	
			15 Zone Alpine Savoie		180	
			16 Zone des Coteaux		180	
			17 Zone urbaine des Pays de Savoie		180	
			18 Haute-Loire		180	
			19 Puy-de-Dôme			
			20 Cantal			
			21 Allier			

Les conditions météorologiques restent favorables à la production d'ozone. Ce dimanche, le vent faibli et les concentrations d'ozone devraient repartir à la hausse. Merci de consulter la préfecture de votre département pour connaître les recommandations à suivre et les éventuelles actions obligatoires de réduction des émissions. Prochain bulletin demain lundi 22 juin à 13h30.

Les conditions météorologiques restent favorables à la production d'ozone dont les concentrations devraient augmenter en ce début de semaine. Le seuil d'information risque d'être dépassé sur de nombreux bassins d'air. Merci de consulter la préfecture de votre département pour connaître les recommandations à suivre et les éventuelles actions obligatoires de réduction des émissions. Prochain bulletin demain lundi 22 juin à 13h30.

VIGILANCE POLLUTION DE L'AIR

RECOMMANDATIONS

Valable pour les épisodes de **type estival**

Se protéger pour limiter mon exposition

A noter : au-delà des effets à court terme lors des épisodes de pollution, les principaux impacts de la pollution de l'air sur la santé sont liés à l'exposition continue, tout au long de la vie.

Populations vulnérables : femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques.

Populations sensibles : personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics (par exemple : personnes diabétiques, personnes

Population générale



Il n'est pas nécessaire de modifier vos activités



Continuez d'aérer votre domicile



Évitez de vous exposer aux produits nocifs

Personnes sensibles et vulnérables



L'été, préférez sortir le matin avant 13h, et le soir après 20h



Limitez vos activités physiques intenses en plein air



Demandez conseil si vous ressentez une gêne respiratoire ou cardiaque



Évitez de vous exposer aux produits nocifs

► [Voir le site internet de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes](#)

Agir pour limiter mes émissions

Particuliers



Reportez l'utilisation de barbecue à combustible solide



Évitez les solvants organiques pour vos travaux (peintures, vernis, colles etc.)



En voiture, adoptez une conduite souple



Utilisez des modes de transport limitant les émissions polluantes

Professionnels



Reportez certaines opérations émettrices de composés organiques volatils



Limitez l'utilisation des pesticides et les épandages d'engrais



Reportez ou réduisez les activités émettrices de polluants atmosphériques



Réduisez l'utilisation des groupes électrogènes

Collectivités



Maîtrisez la température de vos bâtiments



Proposez des tarifs attractifs pour l'usage des transports les moins polluants



Évitez l'utilisation de solvants organiques pour les travaux d'entretien



Favorisez les pratiques de mobilité les moins polluantes